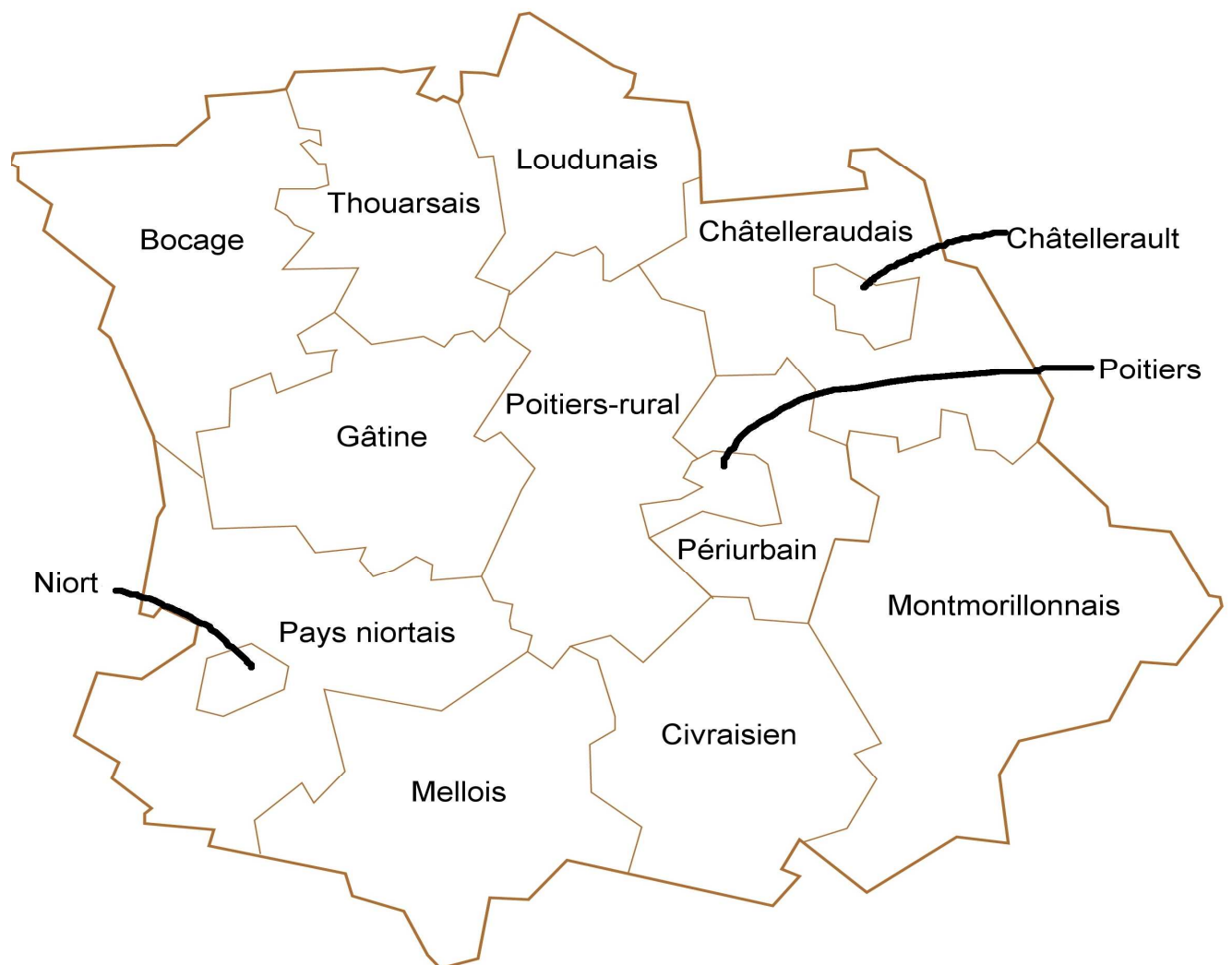




Les Assemblées territoriales

24 janvier-21 février 2009

Appels à privilégier pour la mission dans les territoires



LETTRE DE CONVOCATION
AUX ASSEMBLEES TERRITORIALES

L'Esprit-Saint qui anime l'Eglise du Christ accorde à chacun ses dons, comme il l'entend. Les dons reçus par chacun sont pour le bien de tous. Ainsi, chaque baptisé participe activement à la vie et à la mission de l'Eglise.

La marche de l'Eglise, à travers les époques et les mentalités, accompagne les évolutions de l'humanité. Elle se fait au plus près de la vie des hommes, mêlée à eux comme le levain dans la pâte, comme le sel dans le pain. La logique de l'incarnation continue, une logique de l'Alliance, une Bonne Nouvelle.

C'est pourquoi, à intervalles réguliers, l'Eglise diocésaine se réunit en Synode pour célébrer le Christ qui est la Pierre angulaire et qui l'envoie, comme témoin de la Résurrection. Pendant un Synode, cette Eglise examine sa fidélité à la mission reçue et recherche comment la remplir de manière appropriée aux circonstances où elle se trouve. Deux Synodes diocésains ont été tenus à Poitiers, en 1993 (Voir « *Routes d'Evangelies* ») et en 2003 (voir *Serviteurs d'Evangelie*).

Les Synodes diocésains témoignent de la vie synodale de l'Eglise. Cette vie appelle chaque chrétien à participer activement à la mission et au témoignage porté par le Corps du Christ. Territoires, mouvements et services, avec les différents conseils locaux ou diocésains, ont charge de favoriser et d'exprimer cette vie synodale. Les situations humaines évoluent, de nouveaux acteurs travaillent pour l'Evangelie : il est donc utile de faire le point sur les orientations votées par le Synode de 2003 et approuvées, après les assemblées territoriales et après l'assemblée générale. Un temps de relecture et d'ajustement des orientations synodales avait été prévu (*Serviteurs d'Evangelie*, n°413).

C'est pourquoi, en fonction du ministère reçu, de leurs responsabilités dans un territoire ou suivant leur désignation (voir *Le Règlement des Assemblées Territoriales, Eglise en Poitou*, n° 95 du 17 Septembre 2008), nous convoquons les délégués à se rendre et à participer à l'Assemblée territoriale. Leur participation l'emporte sur toute autre activité pastorale.

Les délégués d'un territoire seront convoqués par leur Vicaire Episcopal et le Responsable du territoire à la date et au lieu déterminé.

Chaque rencontre s'ouvrira par l'intronisation du Livre de la Parole de Dieu et par un temps de prière pendant lequel seront lus un des passages de S. Paul et de S. Hilaire annexés à cette lettre. Puis suivra le message épiscopal.

Les Communautés du territoire sont invitées à prier pour leur Assemblée territoriale.

Un temps d'ouverture aura lieu à Poitiers, pour la fête de S. Hilaire, les samedis 17 et dimanche 18 janvier prochain. Deux délégués viendront y représenter leur territoire.

Les conclusions des territoires seront apportées à l'Assemblée diocésaine qui se tiendra en 2010.

« Selon une idée chère à S. Paul, le Corps du Christ se construit par la coopération de chacun à l'œuvre de Dieu » (*SE.42 – Dernière phrase du Synode de 2003*).

A Poitiers, Toussaint 2008

+ Pascal WINTZER

Evêque Auxiliaire

τ Albert ROUET

Archevêque de Poitiers

MESSAGE AUX 14 TERRITOIRES

En l'église Saint-Hilaire-le-Grand, à Poitiers le dimanche 18 janvier 2009, deux personnes de chaque territoire étaient déléguées pour le représenter à la fête de Saint-Hilaire. Elles sont reparties avec la mission de lui transmettre ce message adressé aux 14 territoires dont la fraternelle communion fait vivre notre diocèse.

Quand saint Hilaire a été baptisé, la foi vivait déjà à Poitiers. Il l'a reçue d'aînés croyants. Nous ignorons leurs noms, mais nous savons qu'une chaîne ininterrompue les rattachait aux disciples envoyés par le Christ. Les premiers, ces hommes et ces femmes sont partis sans moyens prestigieux, avec, dans le cœur, la brûlante conviction de faire confiance au Ressuscité. La joie de croire avait changé leur vie. Elle les semait, en tout pays, comme des germes d'espérance.

De siècle en siècle, à travers les avancées, les générosités, la tiédeur ou les horreurs de l'histoire, le chemin de la foi arrive jusqu'à nous. Rien ne l'arrête ; la route avance dès qu'un homme, en ses fragilités mêmes, la trace au cœur de ses relations. Le temps n'use pas la jeunesse de la foi. Par nous et avec nous, cette foi rajeunit nos espoirs et ranime nos efforts.

Dans notre temps où tant d'habitants du Poitou sont atteints par la dureté des conditions d'existence, où beaucoup se sentent victimes d'incompréhensibles fatalités, le message du Christ nous est confié. Comme au premier jour, il annonce : « *Le Royaume de Dieu se fait proche de vous* », parole de confiance et de résurrection.

Chaque territoire reçoit la charge de vivre de cette Parole et d'en témoigner fraternellement. L'Eglise est envoyée au monde, livrée pour les hommes. Un territoire se doit d'examiner comment être fidèle à cette mission. L'assemblée territoriale, grâce à la participation et aux dialogues entre ses membres, est invitée à discerner les chemins de sa fidélité. L'Évangile vous est confié : semez-le largement ! Ouvrez vos mains, écoutez les attentes des hommes. Alors se lèvera un peuple de fils du même Père.

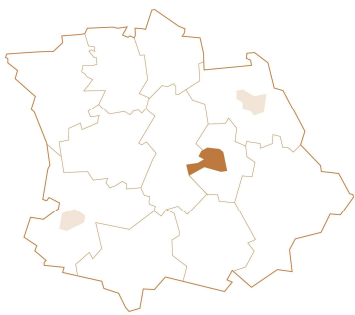
Que le Christ vous accompagne !

+ Pascal WINTZER

Evêque Auxiliaire

τ Albert ROUET

Archevêque de Poitiers



Appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire de Poitiers

Samedi 31 janvier 2009 à Poitiers

1- Les jeunes, un défi majeur pour la mission

La ville de Poitiers continue à être fréquentée par un nombre très important de jeunes : scolaires, étudiants, jeunes professionnels. Par rapport à l'ensemble de sa population, Poitiers est la première ville étudiante de France. De nombreux collèges et lycées, au centre ville et en périphérie, accueillent les adolescents. L'ampleur de la population jeune sur Poitiers continue à lancer à l'Eglise de notre territoire un défi majeur pour sa mission.

1-1 Nous – communautés catholiques du territoire - demandons aux Equipes pastorales et aux Conseils pastoraux de secteurs de consacrer chaque année au moins un temps à une réflexion et à une action spécifiques concernant les jeunes, en partenariat avec les acteurs de la pastorale des jeunes. Nous demandons que la pastorale des jeunes favorise les informations et les échanges avec les communautés locales.

1-2 Nous soutenons le « Point-Jeunes » à l'Espace Saint-Porchaire (Aumônerie des étudiants et jeunes professionnels, Aumônerie de l'Enseignement Public, Enseignement catholique, services et mouvements de jeunes) comme le lieu de visibilité, d'accueil, de formation, de coordination et d'impulsion de la pastorale des jeunes dans le territoire.

1-3 Nous demandons au « Point-Jeunes » de favoriser la découverte d'associations dont les activités permettent la participation des jeunes, prenant en compte la diversité de leurs cultures. Nous souhaitons aussi que la pastorale des jeunes favorise la participation et l'engagement des jeunes dans les associations. Nous souhaitons porter une attention particulière aux jeunes en situation d'isolement, de handicap et de précarité.

2- Un dynamisme missionnaire favorisé par une qualité de relations

Comme dans l'ensemble du diocèse, les communautés locales et les secteurs pastoraux structurent désormais l'Eglise du territoire de Poitiers. Leur dynamisme missionnaire dépend notamment de la qualité des relations que les unes et les autres pourront nouer et entretenir. Il requiert aussi un partage et un renouvellement des responsabilités, aussi bien dans les communautés locales que dans les secteurs pastoraux et à l'échelle du territoire.

2-1 Nous souhaitons qu'un partage d'expériences puisse être mené régulièrement entre les communautés locales, dans les secteurs pastoraux et à l'échelle du territoire. En ce sens, nous encourageons les rencontres par pôles (annonce de la foi, prière, charité).

2-2 Nous suggérons que des moyens soient pris pour une meilleure communication interne, de la communauté locale au territoire. Parmi les moyens possibles, nous invitons les secteurs pastoraux à se concerter pour réaliser et faire vivre un site Internet de territoire.

2-3 Nous demandons que les secteurs pastoraux portent le souci d'appeler des personnes en vue de la mission : pour des responsabilités dans les communautés locales, dans les mouvements et services ; pour un ministère reconnu, en vue du diaconat permanent et du ministère de prêtre, mais aussi pour la vie consacrée. En ce sens, nous encourageons à connaître les propositions et initiatives diocésaines (Service des vocations, Service de la vie spirituelle ...) favorisant une dynamique de l'appel et une qualité de discernement.

2-4 En nous inspirant des orientations diocésaines pour l'annonce de la foi et en nous donnant les moyens d'un discernement ecclésial, nous voulons être partie prenante des démarches catéchétiques et catéchuménales, ainsi que des parcours de formation, effectués par de nombreux jeunes et adultes.

3- Une pastorale de la proximité dans les quartiers

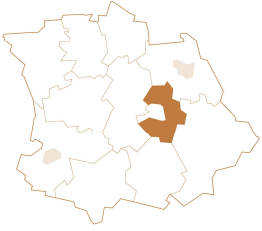
Sur les questions qui les préoccupent, nos contemporains, dans l'Église et en dehors d'elle, sont souvent désireux de pouvoir s'exprimer, écouter, échanger, dialoguer, dans des lieux à la fois ouverts, accueillants et conviviaux, où ils se sentent en confiance et respectés. Ces aspirations peuvent être satisfaites dans le cadre d'une pastorale de la proximité.

3-1 Nous prenons régulièrement les moyens de bien connaître les réalités humaines (associatives, culturelles, économiques, sociales...) des quartiers et des lieux de travail, d'écouter les appels et les questions de tous ceux et celles qui y vivent.

3-2 Nous encourageons les initiatives susceptibles de susciter ou développer le dialogue avec nos voisins de quartiers, en eux-mêmes et dans leur interdépendance.¹

3-3 Nous souhaitons que des projets soient élaborés en vue de favoriser la présence, la visibilité et l'engagement des chrétiens dans tous les quartiers, en s'inspirant d'autres réalisations (ex. « Parvis Saint Eloi »).

¹ La deuxième partie de ce même paragraphe a été soumise à la réflexion des carrefours : « *La faisabilité d'un 'journal missionnaire' sera étudiée en territoire* ». Tenant compte des propositions d'amendements, la rédaction d'un paragraphe spécifique a été soumise à l'assemblée : « *Envisager la réalisation d'un "journal missionnaire" suscite des questions. Nous souhaitons qu'elles soient prises en compte en vue d'une décision réfléchie en conseil de mission. Pour ce faire, un groupe de travail sera mis en place* ». Cette nouvelle rédaction n'a pas recueilli les 2/3 des votes comme le stipule le règlement des Assemblées territoriales : oui (49) ; non (13) ; abstentions (14).



Appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire Poitiers péri-urbain

Samedi 21 février 2009 à La-Villedieu-du-Clain

Introduction générale du document : la réalité effective de notre territoire

En nous appuyant sur l'expérience acquise depuis le dernier synode (dans notre travail en Conseil de Mission du Territoire, dans notre réflexion sur les réalités humaines, dans la réalisation de la célébration de la foi).

En constatant notre capacité nouvelle d'analyse sur les situations sociologiques et notre regard critique sur notre bi-polarisation Nord-Sud, tout autant que notre désir de jouer la carte de l'expérimentation (Eglise-Laboratoire). Nous osons lancer les appels suivants :

1^{er} appel : servir l'homme

« Le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir » (Marc 10, 45)

Le travail mené sur les réalités humaines de notre territoire a mis en évidence des réalités contrastées :

- Une forte concentration d'entreprises sur la zone du Futuroscope.
- Une structure économique plus traditionnelle sur les autres communes du territoire.
- On constate une montée de nouvelles pauvretés engendrées par une précarité professionnelle ou des chocs familiaux dont les vécus sont douloureux. Cette pauvreté est plus silencieuse car elle résulte d'un basculement brutal de situations établies. C'est notre regard qui est sollicité pour une nouveauté.

Deux niveaux d'appel pour les conseils pastoraux de secteur et le conseil de mission du territoire

1- Présence dans les réalités humaines du territoire

1- Nous devons adopter une attitude de veille vis-à-vis de notre entourage. Nous voulons analyser les réalités, nous intéresser au vécu, apprécier le positif de la vie des gens, mesurer les impacts économiques et sociaux de la crise : emplois ? nouvelles pauvretés ? Que proposer en matière d'accompagnement ?

2- En conséquence quelles perspectives nouvelles pour la charité ? Quelles présences et quels engagements pour nos équipes ? Quelles relations avec les services sociaux ? Quelles sont les nouvelles exigences de dialogue pour l'analyse et pour l'action ? A qui faire appel ?

3- Nous souhaitons permettre la création d'équipes de mouvements apostoliques.

2- Projet du Futuroscope

Rappel des analyses anciennes : mouvement de population centripète - original par rapport aux autres secteurs, populations elles-mêmes particulières - chercheurs, intellectuels, personnes qui sont propriétaires mais qui restent peu de temps, côtoient les populations plus anciennes, niveau de vie disparate...

1- Nous voulons développer notre capacité de regard et d'analyse du vécu : en particulier sur les nouvelles formes de travail. Quelles disponibilités pouvons-nous envisager sur ce site ?

2- En conséquence, nous encourageons la présence de l'Eglise (Aumônerie des Etudiants - Galilée, lieu d'écoute, de prière, de rencontre et de dialogue...) autour du groupe de réflexion pour la mission sur la zone d'activité de Jaunay-Clan - Chasseneuil - Avanton.

2^{ème} appel : Vivre dans l'Eglise devenue paradoxe

« *Je vous exhorte, moi le prisonnier dans le Seigneur, à mener une vie digne de l'appel que vous avez reçu* » (Ephésiens 4, 1)

Notre Eglise apparaît comme fragile, mais pourtant elle intéresse. On l'interroge, même si elle agace. En toute confiance les gens viennent demander les sacrements, sachant déjà peu ou prou comment ils se préparent preuve qu'ils ont échangé avec d'autres. Ces demandes jusqu'à la célébration se vivent dans l'amitié et le partage. Comment repérer et vivre ce paradoxe ?

Cinq niveaux d'appels pour les communautés locales, les secteurs pastoraux et le territoire

5-1 La situation des personnes de 25 à 45 ans :

Quels appels nous lancent-elles ? Modes de vie (vie familiale, vie professionnelle...) ?

Comment leur parler de bonheur ?

Par quels moyens nouveaux les rencontrer ? Quelles propositions faire ?

Quels accompagnements ? Quels partages entre nous ?

5-2 Les rencontres avec l'Eglise sont des actes fondateurs et des temps forts :

Comment faire en sorte qu'elles soient aussi des espaces d'espérance qui construisent l'avenir ?

Nous faut-il créer des modes nouveaux de rencontre ?

5-3 Chaque rencontre en Eglise doit nous ouvrir à un questionnement admiratif :

« Qu'est-ce que mon prochain va me donner à vivre ? »

Nous sentons-nous appelés à partager ses richesses et à les célébrer ? Que pouvons-nous inventer ?

5-4 Avoir le souci de la première annonce de l'Evangile, en utilisant les moyens et les services du diocèse ou autres propositions, après discernement pastoral.

5-5 Par son Incarnation, le Seigneur s'est fait proche de l'homme.

Nous devons susciter et encourager dans l'Eglise - grâce à l'Esprit Saint - les appels d'hommes et de femmes aptes à être acteurs et ministres pour une pastorale de proximité.



Les appels à privilégier pour la mission de l'Église dans le territoire de Poitiers-Rural

Samedi 7 février 2009 à Vouillé

1-Privilégier et soutenir les activités pastorales qui favorisent l'annonce de la foi :

1-1 dans les préparations de baptême des tout-petits.

1-2 dans les préparations des mariages et l'accompagnement des fiancés.

Les propositions permettent de vivre des rencontres avec les jeunes familles ou les jeunes couples, parfois récemment installés dans les communes. Des liens importants se tissent : ils donnent des chances d'aller plus loin dans un moment favorable de la vie des personnes.

Concrètement :

Mettre en place une équipe de préparation au baptême et une équipe de préparation au mariage dans chaque secteur pastoral en donnant toute sa place à la Parole de Dieu et en veillant au lien avec la communauté.

1-3 dans les rencontres d'éveil à la foi des tout-petits, de la catéchèse des enfants, des propositions faites aux enfants et aux jeunes.

Nous affirmons que les enfants et les jeunes sont importants pour la vie de l'Église d'aujourd'hui et de demain, et nous croyons que l'évangile peut dès maintenant donner sens à leur vie d'enfant ou de jeune. La rencontre de leurs parents est aussi un élément riche pour les échanges.

Concrètement :

Oser appeler les parents à prendre toute leur place dans la catéchèse de leur enfant.

Appeler et former une personne en vue d'un ministère reconnu de catéchète dans chaque secteur pastoral pour faciliter l'annonce de la foi à tous les âges.

Chercher des moyens pour informer qu'à tout âge on peut être baptisé, eucharistié ou confirmé.

Encourager la commission jeunes du territoire. Veiller pour chacune de ses propositions à la participation de chaque secteur pastoral, en demeurant à l'écoute des différents mouvements ou groupes de jeunes.

1-4 dans les groupes de catéchuménat d'enfants, de jeunes ou d'adultes où des personnes cheminent vers le baptême, la 1^{ère} communion et la confirmation.

Des groupes de catéchuménat existent et sont comme des petites pousses qui nous font signe. Ils nous révèlent que l'évangile est force de vie pour des personnes de notre temps.

Concrètement : Nous demandons aux communautés locales et aux conseils pastoraux des secteurs d'appeler des personnes ayant reçu récemment les sacrements de l'initiation chrétienne et de susciter des initiatives auprès d'eux. La réponse à l'appel du Seigneur doit être soutenue pour être vécue dans la durée.

1-5 Dans l'accompagnement des familles lors de la préparation et la célébration des obsèques.

Concrètement : Mettre en place des équipes « Deuil & Espérance » dans chaque secteur pastoral avec des formations appropriées pour les personnes engagées.

Les équipes de charité veilleront à prendre aussi contact avec les familles confrontées à la maladie et à la fin de vie.

2- Développer une pratique de l'invitation et une pastorale de l'appel

«Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de lui-même, mais aussi des autres » (Ph 2, 4)

1-La communauté n'agit pas que pour son bien propre, mais veut connaître et reconnaître les femmes et les hommes qui vivent sur son territoire, particulièrement quand leur vie et leur dignité sont fragilisées.

Concrètement :

Participer aux évènements et fêtes organisés dans les quartiers et les villages, en particulier être attentifs aux nouveaux arrivants. Participer à créer des liens entre tous les habitants.

2- dans la mise en œuvre d'une démarche habituelle d'invitation.

Nous constatons par exemple que des parents invités aux messes des familles répondent parfois présents. Nous voulons pratiquer l'invitation sous des formes variées.

Concrètement :

Dans les lieux de vie de chacun, développer des espaces de rencontre et de convivialité (groupes de parole et d'échange, verres de l'amitié, permanences d'accueil...) et participer aux événements et fêtes de la vie locale.

3- dans l'appel à participer à la vie des groupes des communautés chrétiennes et des mouvements.

Le slogan pourrait être : essayer de passer de l'invitation à l'appel à participer. Commençons par les choses les plus simples : faire une lecture, décorer l'église, accompagner une sortie des enfants...

Concrètement :

Oser solliciter des personnes nouvelles de façon personnalisée.

4- dans l'appel à vivre des responsabilités.

Dans les communautés locales garder le souci de l'appel au renouvellement des équipes locales d'animation et aussi d'une façon plus large œuvrer pour la mise en place des ministères reconnus dans tous les secteurs. IL faudra aussi appeler pour les ministères ordonnés : diaconat et presbytérat.

Concrètement : en secteur pastoral, dans les communautés locales et les mouvements porter le souci permanent d'appeler au diaconat, au ministère de prêtre diocésain, au ministère reconnu. (Entrer en relation avec le réseau Saint Paul).

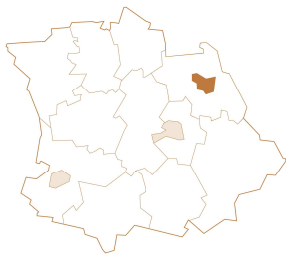
Solliciter la vocation des baptisés, particulièrement au niveau des communautés locales ; se donner des moyens pratiques en vue du renouvellement des équipes d'animation.

5- *« Comment croiraient-ils en Lui, sans l'avoir entendu ? Et comment l'entendraient-ils si personne ne le proclame ? » (Rm 10,14).* Nous pensons que parler aux femmes et aux hommes de ce temps ne peut se faire sans les moyens de communications d'aujourd'hui.

Concrètement :

Éveiller en chacun le désir de communiquer, en interne dans l'Église, en externe dans le monde.

Mettre en place une équipe communication dans chaque secteur pastoral, en intégrant les moyens de communications modernes.



Appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire de Châtelleraut

Samedi 14 février 2009 à Saint Gabriel à Châtelleraut

1-Appels pour des communautés qui annoncent l'évangile

« Personne ne me ravira ce motif de fierté; prêcher l'Evangile n'est pas pour moi un motif de fierté; c'est une nécessité qui m'incombe. Oui, malheur à moi, si je ne prêchais pas l'Evangile! Si j'avais l'initiative de cette tâche, j'aurais droit, certes, à une récompense. Si je ne l'ai pas, c'est une charge qui m'est confiée... » (1Cor 9, 16-17)

Lors des demandes faites à l'Eglise pour un service catéchétique ou sacramentel se laissent voir particulièrement l'accueil et la fraternité des communautés ainsi que l'annonce de la foi. En étant accompagnée dans ces démarches, chaque personne est aidée à découvrir sa vocation humaine et chrétienne, compte tenu de sa recherche et de ses possibilités. (Synode 2003 n°2214)

Constats

Parmi les nombreuses personnes qui viennent à la rencontre de l'Eglise pour la demande d'un sacrement, (par exemple du baptême de leur enfant) la plupart sont loin de l'Eglise. De manière générale leur souci n'est pas leur appartenance à l'Eglise mais plutôt de recevoir d'elle des signes rituels qui les inscrivent dans une tradition culturelle ou familiale. A toutes nous souhaitons faire une proposition de foi.

Objectif général

La communauté doit permettre aux parents qui souhaitent un sacrement de rencontrer des chrétiens pendant la préparation et la célébration ainsi que dans le suivi des sacrements. Le territoire engagera une réflexion sur les enjeux et les moyens de l'accueil en vue du baptême aux différents âges.

Propositions :

- 1) Accompagner les parents qui demandent le baptême de leurs enfants dans la préparation de la célébration et prévoir avec eux une possibilité de rencontres avant et après le baptême dans les communautés chrétiennes de voisinage.
- 2) Développer l'éveil à la foi des jeunes enfants, à partir des groupes existants, avec le souci de faire participer les parents.

2-Appels pour des communautés qui partagent

« Oui, libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, afin d'en gagner le plus grand nombre. Je me suis fait Juif avec les Juifs, afin de gagner les Juifs ;(..). Je me suis fait faible avec les faibles, afin de gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver à tout prix quelques-uns. Et tout cela je le fais pour l'Evangile, afin d'avoir part à ses biens. » (1Cor 9, 20-23)

Nous affirmons notre désir d'être une Eglise à portée de voix, qui s'intéresse à toutes les questions qui traversent notre société. Nous voulons être proches de tous, particulièrement de ceux qui souffrent de la précarité, des exclus, de ceux qui cherchent, de ceux qui inventent, en restant attentifs à ce que l'Esprit nous dit aujourd'hui à travers chacun d'eux. (Synode 2003 n°3211)

Constats

De nombreuses personnes souffrent de la précarité dans notre territoire et les plus fragiles sont les personnes âgées qui sont de plus en plus nombreuses. Des jeunes aussi souffrent de ne pas trouver leur place dans la société et dans nos églises.

Objectif général

En imitant le Christ la communauté doit être attentive aux situations des plus pauvres et plus particulièrement les jeunes, les personnes vivant dans la précarité. Le vieillissement de la population doit nous faire prendre en compte les personnes les plus âgées qui vivent en maisons de retraite par exemple et qui souhaitent continuer à vivre leur foi.

Proposition pour les jeunes :

Proposer une diversification des propositions pouvant les intéresser (action catholique, scoutisme...)

Proposition pour les personnes âgées :

Favoriser la rencontre et la coordination de ceux qui les visitent.

Proposition pour les personnes en situation de précarité :

Encourager les chrétiens à participer aux mouvements de solidarité existants: Collectif des migrants, Secours catholique, CCFD, St Vincent de Paul etc...

3-Appels pour des communautés qui vivent la proximité et la communion

« Ayez même charité, même cœur, même pensée. Ne faites rien par esprit de dispute ou vaine gloire, mais estimez en toute humilité que les autres vous sont supérieurs. Ne recherchez pas chacun votre propre intérêt ; pensez aussi chacun à celui des autres. Ayez entre vous les sentiments qui furent ceux même du Christ Jésus. » (Philippiens 2,2-5)

L'écoute des hommes et des femmes dont nous partageons les conditions de vie nous pousse à rendre témoignage de l'Evangile qui donne sens à nos existences humaines. Nous croyons que "Dieu a tant aimé le monde qu'il a envoyé son fils unique" (Jn 3, 16). En cela même, nous sommes attendus au service de la mission (synode 2003 n°01)

Constats

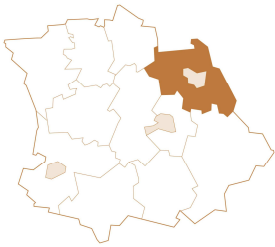
L'Eglise ne se réduit pas aux chrétiens participant habituellement aux célébrations du dimanche. De nombreuses personnes sont sensibilisées par l'Eglise sans témoigner d'un engagement visible. C'est à la communauté chrétienne d'aller les rejoindre là où ils sont.

Objectif général

Développer des équipes de voisinage et de proximité afin de porter la mission au plus près des personnes dans les différents quartiers. Porter notre attention aux nouveaux quartiers et ne pas oublier que la proximité n'est pas que géographique.

Proposition :

Créer une équipe de communication pour le territoire avec des représentants de chaque secteur pour réfléchir aux moyens à développer et à mettre en œuvre pour une communication qui serve la communion et qui témoigne de la vie de nos communautés chrétiennes.



Appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire du Châtelleraudais rural

Samedi 31 janvier 2009 à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers

Parmi les cinq appels proposés par le CMT, l'assemblée en a retenu trois : **S'engager, voir et entendre, annoncer.**

1- S'engager

*Le pôle charité, le service des hommes, est fondamental dans notre vie chrétienne.
Chacun est invité à mettre les dons qu'il a reçus au service des autres.*

C'est la foi qui nous anime qui nous pousse à une vie ouverte, à aller vers les autres, vers les associations, à créer des passerelles et qui nous provoque à dépasser nos peurs et à faire confiance

- 1-1 S'investir pour renouveler le tissu social : tisser des liens, favoriser tout ce qui peut produire une plus grande solidarité, une plus grande humanité, en s'intégrant à ce qui se vit sur le terrain, dans les communes, les associations...
- 1-2 Être attentifs aux personnes qui arrivent dans les communes et dans les nouvelles constructions, dans une démarche humaine et sans jugement.
- 1-3 Intensifier les liens CPS et élus municipaux, car nous sommes touchés par les mêmes réalités et questionnements.
- 1-4 Faire vivre ce qui favorise des liens : soutenir les services de proximité, le commerce local.
- 1-5 Être créatifs pour un vivre ensemble plus convivial.
- 1-6 Susciter, aller vers, faire confiance à chaque personne...
- 1-7 Oser aller vers l'autre, appeler, même dans les lieux que l'on pense sans ressources.

2- Voir et entendre

Le Conseil de mission du territoire et les Conseils pastoraux de secteur ont porté un regard sur ce qui se vit actuellement sur le Territoire, sur l'évolution des mentalités, et fait un travail de relecture des avancées pastorales.

Notre foi nous invite à une qualité d'écoute active, à une qualité d'accueil de l'autre d'autant plus attendues que beaucoup d'entre nous ont besoin de se confier, de parler

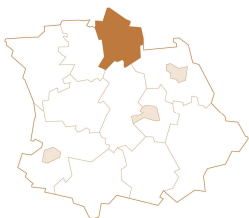
- 2-1 Intégrer régulièrement cette démarche dans les réunions des Communautés locales, des CPS, avec reprise au CMT.
- 2-2 Apprendre à regarder ce qui se vit sur le Châtelleraudais, la vie des familles, le travail, la qualité de la vie et de l'environnement...
- 2-3 Écouter les appels des gens à travers tout cela. Favoriser les lieux d'écoute et de parole.
- 2-4 Ne pas en rester aux constats mais se donner des moyens d'analyse et de compréhension (faire appel à des personnes, travailler avec des Mouvements apostoliques) et savoir anticiper pour que la pastorale mise en œuvre soit vivante et créatrice.

3- Annoncer

Le diocèse a promulgué des « Orientations pour l'annonce de la foi. » avec l'envoi d'un « catéchète » par Secteur.

"Malheur à moi, si je n'annonce pas l'Évangile" Paul

- 3-1 Prendre notre part pour que l'humanité devienne plus humaine et que l'Eglise soit signe dans le monde où nous sommes. Témoigner par notre vie de l'espérance qui nous fait vivre.
- 3-2 Reprendre en Secteur les orientations pour l'annonce de la foi. Le CMT soutiendra des actions communes.
- 3-3 Poursuivre les actions concernant la tranche des 25-40 ans (éveil à la foi, préparation au baptême, au mariage). Cela demeure une priorité.
- 3-4 Porter un effort particulier sur le soutien et la formation des animateurs des groupes de jeunes.
- 3-5 Ouvrir des chemins nouveaux, prendre des initiatives renouvelées en se nourrissant des propositions des Mouvements apostoliques. Il s'agit de donner goût à ce qui nous fait vivre.
- 3-6 Travailler la communication à tous les niveaux (Communautés locales, Secteurs pastoraux, Territoire, Services et Mouvements...). Continuer le travail autour de la création d'un Journal missionnaire (fonds commun diocésain)
- 3-7 Créer des ponts et des collaborations entre le Châtelleraudais rural et la ville de Châtelleraud tout en respectant la spécificité de ces deux Territoires.
- 3-8 Assurer la visibilité et l'accueil : articles dans les journaux communaux, affichages, organisation d'ateliers



Les appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire du Loudunais

Samedi 7 février 2009 à LaPerrière de La Roche-Rigault

*Les chrétiens du pays loudunais s'engagent aujourd'hui pour le service de la dignité de l'Homme.
Au nom de notre baptême, nous voulons vivre la mission
auprès des femmes et des hommes d'aujourd'hui.*

Appel 1 : « Précarité »

Texte de référence : SAINT JEAN CHRYSOSTOME - Homélie Sur l'évangile de Matthieu ; « Discerner le Corps du Christ »

Dans notre monde aujourd'hui.

La précarité, c'est le contraire de la stabilité, c'est être en deçà des minimums sociaux et vitaux.

C'est la non considération de l'être qui conduit à la solitude et à l'exclusion.

La précarité est en hausse dans notre territoire comme dans le reste du département et de la France. Dans un contexte de crise, elle touche même ceux qui ont du travail. Elle recouvre des réalités très diverses (y compris culturelles). Avec des effets secondaires : ruptures sociales, dépendances, violence. Toutes les générations sont concernées.

La précarité rime souvent avec pauvreté, et pour certains, c'est même une question de survie : comment se construire quand le lendemain est incertain. Comment aider la personne à se construire ? C'est un vaste chantier. De nombreuses structures et associations d'entraide existent : C.C.A.S., Secours Catholique, Secours Populaire, Croix Rouge, Restos du Cœur...

D'autre part, il y a un rapport à l'argent complexe (consommation, achat à crédit...) ; tout est fait pour faire dépenser les gens : « *Il n'y a qu'à voir les pubs dans les boîtes aux lettres* ».

De même, le rapport au travail est aussi en évolution.

Appels pour la Communauté Chrétienne du pays Loudunais

→ REPERER : Il est important de faire un état des lieux et de repérer les personnes en situation de précarité.

Il faut créer un « comité de vigilance » en lien avec les partenaires sociaux (assistantes sociales, personnel soignant, ADMR, multi-services....) et les pôles charité des Communautés locales.

→ AMELIORER le fonctionnement des associations :

Organiser des relais en milieu rural où la précarité est moins visible.

Susciter le bénévolat (Comment ?)

Diversifier les propositions de soutien : épicerie sociale, jardins ouvriers, ateliers de recyclage textile...

Renforcer les liens et partenariats entre les associations existantes.

→ REPENDRE : Quelle est la part de solidarité dans nos finances de Secteur ou de Communauté Locale ?

Prévoir une part du budget pour la solidarité.

Pourquoi ne pas créer un Comité de la solidarité ?

Il est important de changer d'attitude en apprenant à aider les personnes sans les juger. Retrouver la gratuité évangélique. Avoir le respect de la dignité humaine sans se substituer aux personnes.

Etre acteur de solidarité. Ex : Mutuelle coups durs (agriculteurs), Restos du cœur, logements sociaux.

Appel 2 : « Vieillesse de la population »

Texte de référence : Conseil pontifical pour les laïcs « Dignité et mission des personnes âgées dans l'Eglise et dans le monde »

Dans notre monde aujourd'hui.

La population est vieillissante sur l'ensemble du Loudunais (même s'il y a près de 1.800 jeunes scolarisés sur Loudun - NB il n'y a pas de collège aux Trois-Moutiers ni à Moncontour).

C'est une réalité sociale et humaine avec une dimension collective et personnelle. L'espérance de vie s'allonge mais tout être doit garder sa dignité jusqu'à la fin de sa vie.

Il y a des ouvertures ou des agrandissements de Maisons de retraite avec des unités Alzheimer et démences séniles.

L'extension de l'hôpital de Loudun se fait pour la gériatrie et la gérontologie.

Le nombre de médicalisation des personnes à domicile est en augmentation, en particulier avec l'ADMR.

« Difficile d'être en prise avec le monde quand on est à la retraite »

Comment prendre en compte la personne en difficulté de communication et accompagner ses proches ?

Appels pour la Communauté Chrétienne du pays Loudunais

→ Promouvoir des projets intergénérationnels mettant en relation Ecoles – Maison de Retraite - Aumônerie – Service Evangélique des Malades. (Aide aux devoirs par des retraités, Cartes de vœux offertes par les jeunes. Participation des jeunes à la messe dans les Maisons de retraite avec brancardage, animation musicale...)

→ Ouvrir les yeux pour voir les personnes isolées, sans famille. Repérer les besoins des personnes âgées dans tous les gestes de la vie quotidienne (bonjour, visites, services, courses, transport...)

→ Permettre aux familles de découvrir la richesse de l'intergénérationnel dans la vie familiale.

→ Renforcer la présence du SEM avec des visites à domicile, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

Appeler des personnes pour rendre visite aux malades (manque de bénévoles pour la pastorale de la santé)

→ Donner des occasions aux personnes âgées de rendre service, de se sentir utile, de partager leurs savoirs et compétences (recettes cuisines, jardinage...), pour découvrir les richesses de chacun.

Les personnes âgées sont riches de temps et de prière pour la mission.

→ Va et vient de l'information entre la pastorale de la santé et les Communautés Locales.

Appel 3 : «Drogues et dépendances »

Texte de référence : Exode chapitre 3 « Dieu appelle et envoie Moïse pour libérer son peuple. »

Dans notre monde aujourd'hui.

La drogue est une réalité qui est présente dans la ville de Loudun et les campagnes environnantes. C'est un fléau qui a beaucoup de conséquences sociales et conduit à une perte de dignité.

Drogues, alcool, ordinateurs, téléphones portables... induisent des dépendances qui modifient (voir coupent) les liens sociaux.

Des actions de prévention existent, en particulier dans les établissements scolaires.

La répression est nécessaire. Elle est assurée par les services de l'Etat (Gendarmerie) qui travaillent au respect de la loi.

Mais il n'y a pas de propositions d'accompagnement des familles touchées par la drogue. (Parents, grands-parents, frères, sœurs, enfants de toxicomanes).

Il y a de nombreux suicides sur notre territoire, ce qui nous appelle à une attention particulière.

De même pour le phénomène de l'alcool pour lequel il faut rester aussi attentif. Le père Guy de Lauzon avait travaillé en son temps à la naissance de la « Croix d'Or » sur le Loudunais.

Appels pour la Communauté Chrétienne du pays Loudunais

→ Interpeller les pouvoirs publics : municipalités (ville et communes rurales), gendarmerie et l'ensemble des acteurs de la vie locale (commerçants, associations, hôpitaux, écoles...)

→ Travailler à la création de points écoute (ambulants) pour les familles, en coopération avec des organismes publics et des professionnels de la santé.

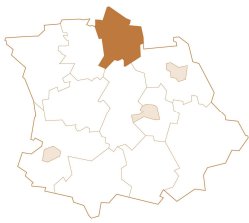
Faire connaître l'existence des structures et associations existantes aux communautés locales.

→ Repérer les situations et les fragilités qui peuvent induire une dépendance pour prévenir en faisant des propositions pour aider à « s'en sortir » :

Importance du témoignage : oser dire une parole.

Rétablir le rôle de chacun dans la cellule familiale.

Travailler sur l'isolement, l'indifférence, la perte de l'autorité et le sens de « l'interdit »



Les appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire du Montmorillonais

Samedi 31 janvier 2009 à Verrières

I- Vivre en communauté

Dans notre Territoire où cohabitent anciens et nouveaux, les liens humains sont parfois difficiles ou se cristallisent autour de sensibilités particulières. Dans cette réalité, les chrétiens que nous sommes sont appelés à vivre en communauté au nom de leur foi et de la mission qu'ils ont reçue. Nous serons ainsi Bonne Nouvelle de la fraternité pour tous.

La parole de Dieu est la source de notre fraternité, elle doit être toujours au cœur de nos rencontres.

Pour cela, il conviendra :

- a) de chercher les moyens de vivre cette fraternité en proximité (quartiers, villages, rues, voisinage...).
- b) de trouver les attitudes justes pour y parvenir et l'animer : vivre la rencontre, l'ouverture, l'écoute, la convivialité.
- c) de veiller à la communication et à la communion entre communautés, entre communautés et mouvements, aumôneries, groupes divers, et ainsi se recevoir les uns des autres.

II- S'ouvrir aux jeunes familles

Dans nos différents secteurs, en proportion inégale, de jeunes familles ont choisi de s'installer pour une meilleure qualité de vie ou un habitat moins cher, pour leur travail ou d'autres motifs. Mais nous faisons bien souvent le constat de nos difficultés à les connaître et à les rencontrer, et même à vivre notre foi avec celles qui se reconnaissent chrétiennes.

Nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre qu'elles viennent à nous : notre mission est de les rejoindre dans leur vie, leurs interrogations et leurs aspirations.

Pour cela, il conviendra :

- a) de mettre en place ou développer des lieux et des temps favorisant l'accueil et la rencontre avec les jeunes familles dans un cadre convivial.
- b) d'entendre ce qu'elles disent des choix qu'elles font, des questions qu'elles se posent, de la manière dont elles vivent leur foi.
- c) d'être particulièrement attentifs aux parents qui demandent un sacrement d'initiation et une catéchèse pour leurs enfants et/ou pour eux.

- d) de les associer à l'animation de nos communautés en acceptant d'autres approches culturelles, d'autres mentalités.
- e) de chercher avec elles la façon de sensibiliser et responsabiliser les jeunes à la vie du monde et à la vie de nos communautés.
- f) de développer de nouvelles approches avec ceux qui demandent le sacrement de mariage et proposer un accompagnement après le sacrement.

III- Être solidaire

Malgré des signes encourageants, le Territoire connaît un déclin industriel important, une agriculture parfois en difficulté, un vieillissement de la population. Ces évolutions entraînent des situations particulièrement douloureuses pour les familles et les individus victimes de ces bouleversements. Cela appelle une solidarité et une attention de la part de tous et particulièrement de nous chrétiens qui, au nom de notre foi, devons être proches d'eux.

Pour cela, il conviendra :

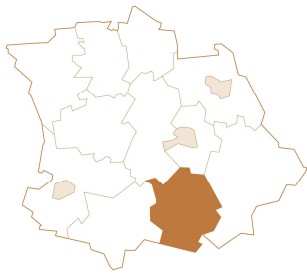
- a) de se donner des moyens pour comprendre les transformations économiques et sociales.
- b) de porter une attention aux personnes en difficulté et d'établir avec elles des liens fraternels et solidaires.
- c) de lutter contre la solitude et l'isolement.
- d) d'encourager les communautés à favoriser des liens entre les personnes et à créer des passerelles entre celles-ci et les services d'Eglise ou civils.

IV- Valoriser le patrimoine

Notre Territoire est riche d'un patrimoine religieux qui remonte aux origines du christianisme. Il fait l'objet d'une mise en valeur culturelle par les instances de nos Pays. Ces édifices sont le témoignage d'une foi enracinée depuis des siècles. Ils peuvent être des lieux d'annonce de la foi.

Pour cela, il conviendra :

- a) d'inviter les communautés à découvrir cet héritage et sa richesse spirituelle.
- b) de développer autour de ce patrimoine une créativité qui permette une première annonce de la foi.
- c) de réunir les enfants de la catéchèse, familles, amis d'un secteur pastoral au cours d'une visite spirituelle et culturelle d'un site religieux, patrimonial, historique (Saint-Savin, Chauvigny, Civaux...)



Appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire du Civraisien

Samedi 14 février 2009 à Charroux

*Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés,
demeurez dans mon amour...*

*C'est moi qui vous ai choisis, afin que vous partiez,
que vous donniez du fruit et que votre fruit demeure »
(Jean 15, 9-16)*

A la suite du Christ, dans le souffle de l'Esprit, nous sommes appelés à vivre notre foi, sous les signes de la fraternité, de la solidarité et de l'ouverture.

1- Signes de la fraternité

1-1 Une soif de convivialité réapparaît. Elle correspond à un désir des gens de se rencontrer, de fraterniser. Ce lien est à développer (ex : apéritifs de quartier - galette des rois - soirées crêpes pour toute la commune...) Les relations intergénérationnelles apparaissent (ex : les écoles publiques et privées vont faire la lecture dans les maisons de retraite une fois par mois...) Elles sont à privilégier.

Notre foi trinitaire, nous appelle au partage et à la fraternité.

Pour y contribuer :

1-2 Développer tout ce qui peut favoriser le lien social (ex : Secours Catholique, Secours Populaire, Croix Rouge, Banque alimentaire, Restos du Cœur travaillent ensemble.) S'investir dans le tissu associatif des communes, autre que le caritatif et penser à inviter les autres associations.

1-3 Aller vers les familles nouvellement arrivée. Trouver les moyens pour les accueillir.

1-4 Porter une attention particulière aux familles qui demandent le baptême ou qui n'osent pas le demander, ainsi que l'entrée au catéchisme, le mariage, les sépultures, se mettre à leur portée et cheminer avec elles, avant, pendant et après.

1-5 Ecouter et responsabiliser les jeunes et les intégrer plus largement dans la vie de l'Eglise et la vie sociale. Développer un langage de dialogue adapté.

1-6 Inviter les jeunes seniors à partager leurs compétences.

1-7 Oser célébrer autrement, veiller à ce que les célébrations, dans leur préparation ou leur mise en œuvre, soient des lieux d'accueil, de tolérance, de partage de la vie des personnes et des événements.

1-8 Sensibiliser les communautés locales à cette démarche, qu'elles deviennent, au nom de leur foi, signes de fraternité.

2- Signes de solidarité

2-1 La pauvreté et la précarité s'accroissent. De nouveaux types de pauvreté voient le jour : le salaire des personnes ou des familles qui ont un travail régulier ne suffit plus pour subvenir à leurs besoins et régler les dépenses mensuelles ; pauvreté morale : divorces, familles monoparentales, solitude et éloignement des personnes âgées, personnes en situation de handicap, réfugiés politiques.

Notre foi au Christ, nous invite à être solidaires, ces situations nous interpellent et nous appellent à agir.

Pour y répondre :

2-2 Sensibiliser les communautés chrétiennes aux différents types de-pauvreté et en comprendre les causes.

2-3 Mobiliser les communautés locales et autres groupes pour qu'ils trouvent les moyens d'aider et d'intégrer les personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion, qu'elle soit morale, financière ou culturelle, en commençant par changer notre regard.

2-4 Eviter l'assistanat, mais aider les personnes à « se remettre debout » et trouver des moyens pour les responsabiliser.

2-5 Porter une écoute particulière aux différentes situations familiales : divorces, familles monoparentales et recomposées. Surtout ne pas juger.

3- Signes d'ouverture

3-1 La communication est en progrès dans tous les secteurs (ex : amélioration ou création de dépliants d'informations...)

Au niveau du territoire, les échanges commencent à se mettre en place (on progresse les uns par les autres). Un site internet est en cours d'installation.

Notre foi en l'Esprit Saint nous appelle à vivre en communion et à nous ouvrir aux autres.

Pour continuer dans ce sens :

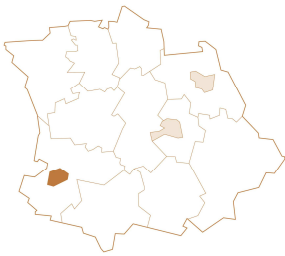
3-2 Encourager les équipes d'animation des communautés locales à se rencontrer afin de s'enrichir mutuellement.

3-3 Améliorer au sein du secteur pastoral, la communication entre les communautés locales et les différents groupes entre eux.

3-4 Favoriser au niveau du territoire, des partenariats entre les différents secteurs, selon les besoins (ex : pastorale des jeunes, pastorale du mariage, catéchuménat, etc...) développer la communication de ce qui se vit pour les jeunes en diocèse.

3-5 Se donner les moyens pour mieux communiquer et s'ouvrir à tous (ex : journal missionnaire diocésain, journaux régionaux.) Que les lecteurs du journal missionnaire diocésain puissent poser des questions et faire des suggestions.

3-6 Informer les chrétiens que la communauté locale englobe tous les baptisés et ne se réduit pas à l'équipe d'animation.



Appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire de Niort

Samedi 14 février 2009 à Niort

Cinq ans après la promulgation des Actes Synodaux *Serviteurs d'Évangile*, ayant évalué le chemin parcouru, l'Église catholique a retenu les points suivants pour poursuivre la route et se donner les moyens de sa mission sur le territoire de Niort.

I - Aller au devant de tous avec une attention pour chacun.

Des constats :

Nous savons que Niort est la capitale de l'assurance mutualiste. Nous voyons de nombreuses mutations géographiques d'ordre professionnel ou familial, l'installation de nouveaux lotissements, la disparition d'entreprises dont certaines ont particulièrement marqué l'histoire de la région telle la CAMIF. Nous constatons l'écart entre la population active représentative de la vie locale et la population pratiquante.

Parallèlement, nous percevons autour de nous une recherche de sens à la vie, voire de spiritualité qui conduit certains à une demande sacramentelle, d'autres à une participation ponctuelle aux propositions de l'Église (célébrations liturgiques, groupes bibliques, réflexions éthiques, équipes de mouvements....)

Concrètement

1. Nous voulons porter plus d'attention à ce qui se passe dans le monde et sur notre Territoire avec un engagement particulier pour les personnes en situation de pauvreté, de détresse ou de solitude (par la vie associative et dans l'Église). Nous favoriserons des projets pastoraux correspondant aux évolutions humaines du Territoire. Il nous appartient d'aller au devant de tous, d'accueillir chacun là où il se trouve, de cheminer à son rythme, d'être attentif à tout ce qui crée du lien. Des propositions seront développées telles que rencontres inter-générationnelles, verres de l'amitié pour plus de convivialité.
2. Pour annoncer la foi à tous les âges de la vie, nous aurons à cœur de diversifier les initiatives : dimanches autrement, pauses caté, éveil à la foi, invitation au parcours B'ABBA, préparations aux sacrements accompagnement des familles en deuil ...
3. Les spécificités sur notre territoire, en particulier du monde tertiaire, nécessitent des propositions adaptées. Nous souhaitons que les mouvements et d'autres instances (Espace St Hilaire, Journal missionnaire...) soient force d'initiative en ce sens.

II - Développer la communication dans un esprit de mission

Des constats

Aujourd'hui, les rythmes de vie des uns et des autres, la multiplicité des informations qui nous entourent obligent tous les groupes à privilégier la communication. C'est la communication qui nous permettra de témoigner de notre foi, d'être missionnaire, de donner de la visibilité à ce que nous vivons.

Concrètement

1. Dans cette perspective, nous demandons aux Conseils pastoraux de secteur d'expliquer leur projet pastoral ou leurs orientations aux communautés chrétiennes, aux mouvements et services d'Eglise de leur secteur pastoral ainsi qu'aux autres secteurs du Territoire dans un but d'enrichissement et d'entraide.

2. Afin d'assurer un meilleur partage des informations et une meilleure coordination de nos différents projets, il est rappelé que chaque délégué doit avoir le souci permanent de la communication et de l'information. S'il le souhaite, chaque secteur pastoral pourra confier la responsabilité de la communication à une équipe.

En plus des moyens traditionnels de communication, nous désirons développer la communication (écouter, orienter, être vrai), aller vers celles et ceux que nous voyons occasionnellement. Le Site internet « Reflets d'Eglise », la radio et le Journal missionnaire sont des moyens que nous sommes appelés à privilégier.

III - Sans cesse appeler avec fraternité

Des constats

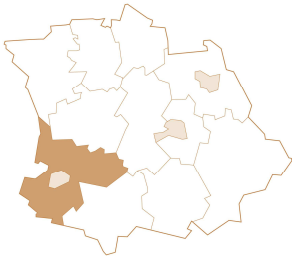
La mise en place des communautés locales et des secteurs pastoraux nous apprennent à nous connaître, à travailler ensemble et à mutualiser nos moyens. En même temps, nous n'ignorons pas la difficulté pour certains d'entre nous à trouver leur place dans ces mutations

Concrètement

1 Nous percevons un appel à partager ce qui se vit dans nos différents groupes d'Eglise et à porter le souci d'inviter tous les chrétiens (jeunes générations, catéchumènes, néophytes, recommençants, divorcés remariés, aînés dans la foi, ...) à être acteurs ensemble de la Mission de l'Eglise du Territoire de Niort.

2. En fortifiant ce travail de communion nous désirons développer une attitude de confiance mutuelle de façon à favoriser des appels auprès de nouvelles personnes et aussi en vue des ministères nécessaires à la vie de l'Eglise (prêtres diocésains, diacres permanents, ministres reconnus, catéchètes ...)

3. Nous réaffirmons notre volonté d'entretenir avec nos frères des autres Eglises et confessions chrétiennes un dialogue œcuménique constructif et éclairé et de vivre des temps forts ensemble.



Appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire du Pays niortais

Samedi 24 janvier 2009 à Niort

L'Assemblée territoriale, réunie cinq ans après le synode diocésain de 2003, constitue pour l'Eglise qui est dans le Pays niortais un des moments privilégiés de communion et de mission. Ensemble, sous la lumière de l'Evangile et la conduite de l'Esprit saint :

- nous relisons nos chemins parcourus.
- nous nous mettons à l'écoute des hommes et des femmes au cœur du monde.
- nous dessinons ensemble de nouveaux chemins d'Evangile pour l'avenir.

Comme les disciples d'Emmaüs (Luc 24, 13-35), accompagnés par le Seigneur Ressuscité dans sa parole et son eucharistie, nous repartons en mission en proposant quelques appels concrets.

I - Chrétiens dans la société.

En regardant attentivement notre histoire depuis le dernier synode diocésain, nous nous réjouissons des nombreux et divers engagements des chrétiens tant dans la société (vie associative, culturelle, politique, caritative) que dans l'Eglise (équipe d'accompagnement aux sacrements, mouvements, œcuménisme, communautés locales, services,...).

Nous voulons poursuivre ce chemin en étant encore plus attentifs aux évolutions de la société (nouvelles populations, famille modifiée, fragilité d'emploi). L'accompagnement et la formation apparaissent comme deux piliers indispensables qui portent le Projet Pastoral de chaque Secteur.

II - Développer l'accompagnement.

Nous percevons l'appel à développer l'accompagnement à tous les âges de la vie comme une nécessité aujourd'hui. Les demandes et les attentes sont souvent variées, personnelles et ponctuelles. (voir *Serviteurs d'Evangile* 32.23).

Concrètement.

1. Nous demandons que soient mises en place dans chaque secteur pastoral au moins une équipe de préparation au baptême et une équipe de préparation au mariage, avec si possible des membres de chaque communauté locale.

2. Nous encourageons chaque Conseil Pastoral de secteur à prendre une ou plusieurs initiatives pour aller à la rencontre d'une population particulière : enfants, jeunes, familles, nouveaux arrivants, personnes divorcées, retraités, malades, handicapés, personnes en précarité... afin de poursuivre avec eux le chemin.

3. Nous invitons chaque secteur pastoral à mettre en place une équipe d'accompagnement pour la célébration des sépultures, ce qui demande une formation appropriée.

III - Porter le souci de l'Appel et de la Formation.

Nous souhaitons porter ensemble le souci de l'appel pour la mission de l'Eglise. Pour appeler, nous devons tenir compte des réalités sociales et ecclésiales de chaque secteur, de son histoire, son patrimoine culturel et religieux. L'appel des hommes et des femmes d'aujourd'hui demande une confiance mutuelle, un dialogue sincère, des propositions de formation.

Concrètement.

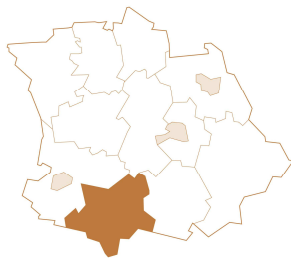
1. Nous choisissons d'œuvrer ensemble pour l'appel au diaconat permanent et au presbytérat.

Nous désirons être davantage informés sur les modalités de l'appel au diaconat permanent et sur la signification de ce ministère ordonné (Serviteurs d'Evangile 33.207).

2. A la suite des orientations diocésaines pour l'Annonce de la Foi, nous encourageons chaque Conseil pastoral de secteur à susciter un ministère reconnu de catéchète et à le soutenir dans sa mission.

3. En vue de l'annonce de la foi, nous souhaitons que l'accès à une formation soit rendue possible à tous les acteurs engagés dans la vie des communautés chrétiennes.

« A l'instant même, ils partirent et retournèrent à Jérusalem ; ils trouvaient réunis les Onze et leurs compagnons, qui leur dirent : 'C'est bien vrai ! Le Seigneur est ressuscité, et il est apparu à Simon' » (Lc 24, 33-34).



Les appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire du Mellois

Samedi 7 février à Pouffonds

Dans la continuité du Synode et après relecture, à la lumière de la foi, des orientations votées il y a 6 ans, nous nous engageons à

I - Etre solidaire

La pauvreté et la précarité marquent de plus en plus la population. Nous constatons que le contrat à temps partiel tend à devenir la norme et en particulier pour les plus jeunes. Même pour les familles qui ont un emploi à temps complet, l'érosion du pouvoir d'achat les met en difficulté. Les jeunes sans qualification, les personnes handicapées, les travailleurs de plus de 50 ans subissent particulièrement cette situation.

D'autres pauvretés se développent, provoquées par les divorces, les déplacements géographiques, l'absence des moyens de transports, la solitude et l'éloignement, en particulier chez les personnes âgées.

Ces réalités nous interpellent. Notre foi au Christ nous engage à être attentifs, solidaires et créatifs pour participer avec d'autres à l'amélioration de ces diverses situations. A cette fin, appelons nos communautés, groupes, mouvements et services :

1-1 Repérer les personnes, s'en faire proche et se mettre à leur écoute, à l'image du Christ.

1-2 Analyser et comprendre les causes de ces situations.

1-3 S'informer sur les groupes et associations qui œuvrent dans ce domaine et les rejoindre.

1-4 Trouver les moyens de rejoindre ces personnes dans leur parcours sans tomber dans l'assistanat en les responsabilisant et en les respectant dans leur dignité.

II - Accueillir

Des populations nouvelles arrivent sur notre territoire. Elles sont diverses :

- britanniques actifs ou retraités,
- urbains retraités,
- jeunes qui viennent pour le travail ou pour des raisons de moindre coûts et de conditions de vie, phénomène des « cités dortoirs » sur la partie ouest du territoire.

D'où la nécessité de la création d'un lien social et d'un vivre ensemble. Certains d'entre eux font appel à l'Eglise pour des Sacrements ou d'autres démarches

Notre foi nous appelle à ne pas nous contenter d'attendre qu'ils viennent nous rencontrer. Notre mission est au contraire de les rejoindre dans leur vie, leurs interrogations et leurs aspirations. A cette fin, appelons nos communautés, groupes, mouvements et services à :

- 2-1 Leur faire une place sans à priori et s'ouvrir à la richesse de leur diversité.
- 2-2 Contribuer à développer le lien social et favoriser la convivialité.
- 2-3 Les associer à l'animation de nos communautés en acceptant d'autres approches
- 2-4 Entendre et faire entendre leur demande de sacrements, leur façon de croire et cheminer avec eux autrement.
- 2-5. Susciter, encourager et oser le dialogue avec nos frères d'autres églises chrétiennes (Réformés, Anglicans...).

III - Appeler

Nos communautés chrétiennes, l'Eglise, les associations et les municipalités, pour être plus vivantes, ne peuvent se passer de personnes acceptant de s'engager pour rester dynamiques et agissantes. Le manque de disponibilité et la peur des responsabilités individuelles font que les engagements ponctuels tendent à remplacer l'engagement à long terme.

Devant ce constat, nos groupes et communautés ont tendance à vouloir se pérenniser en ne s'appuyant que sur les personnes de bonne volonté en place.

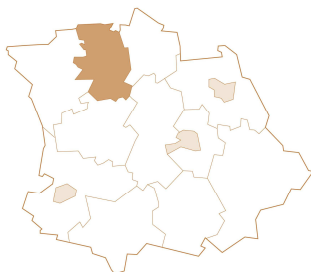
Notre foi nous engage au contraire à être missionnaire, à appeler largement au delà de nos groupes constitués en acceptant les limites de leur disponibilité dans le temps. A ces fins, appelons nos communautés, groupes, mouvements et services à :

- 3-1 Repérer et reconnaître les charismes, dons et savoir-faire des personnes et les aider à les mettre au service de leur communauté quel que soit leur âge.
- 3-2 Accueillir positivement et respecter les différents souhaits d'engagements ponctuels.
- 3-3 Faire confiance et croire aux potentialités des personnes et les accompagner dans le respect de leur engagement.
- 3-4 Encourager et accompagner toutes les démarches de formation, surtout au niveau du territoire, élaborées non seulement à partir de nos propositions mais aussi à partir des demandes ordinaires.
- 3-5 Etre attentif aux jeunes confirmés de plus de 18 ans qui ont du mal à se retrouver dans l'Eglise. En décalage avec les jeunes et les aînés, ils aimeraient pourtant être appelés et s'engager.

IV - Communiquer

Dans la continuité des supports de communication existants, il paraît souhaitable de les adapter pour rendre compte de la vitalité et de la visibilité de nos communautés, secteurs, mouvements et de la vie diocésaine. Les nouvelles technologies nous permettent d'envisager, d'investir ou de créer des modes de communication en phase avec notre temps.

- 4-1 Développer le projet d'un journal territorial afin de renforcer la solidarité tout en conservant l'identité de chaque communauté. Impliquer les jeunes dans ce projet, développer les nouveaux moyens de communication (blog).



Les appels à privilégier pour la mission de l'Eglise dans le territoire du Thouarsais

Samedi 7 février à Thouars

1 - La pastorale des jeunes, des enfants, des parents en lien avec les communautés

1-1 La Pastorale des jeunes et des enfants est une réalité bien en place dans le territoire :

- La catéchèse des enfants est assurée dans tous les secteurs du territoire.
- Des groupes d'aumônerie (collèges et lycées) ont été mis en place.
- Des temps forts sont régulièrement organisés à l'intention des jeunes.
- Un ministère reconnu a été mis en place dans le territoire pour coordonner la Pastorale des jeunes.
- Un Conseil des jeunes du territoire, doté d'un bureau, travaille en lien avec ce ministère reconnu.
- Le territoire favorise l'existence d'un groupe de l'EDEJI.

1-2 Appels :

➤En direction des enfants et de leurs parents :

- Proposer l'éveil à la foi dans tous les secteurs.
- Avoir des liens directs avec les familles (téléphone, contacts personnels), à partir du baptême, de la catéchèse.
- Favoriser la convivialité, les échanges et les partages entre groupes des différentes classes d'âge (repas, pique-nique).
- Faire connaître les mouvements spécifiques (ACE, scoutisme,...) ou susciter leur création.
- Privilégier la participation intergénérationnelle dans la préparation, l'animation et la célébration des temps forts, même de manière ponctuelle, et favoriser la parité parents/enfants.
- Accueillir les compétences ponctuelles pour la création de nouveaux mouvements et de services (chorale d'enfants, servants de messes...) qui pourront animer la liturgie.
- Ne pas être esclave du programme. Vivre au cas par cas la catéchèse.

➤En direction des jeunes.

- Faire d'avantage connaître ce qui est mis en place, faire venir des intervenants jeunes ou adultes de différents mouvements, et communiquer aux communautés toutes les réalisations des groupes de jeunes (utilisation d'internet).
- Trouver les moyens de créer du lien entre les différents groupes des secteurs pastoraux.
- Organiser des célébrations animées par les jeunes.
- Privilégier les liens enfants/jeunes (catéchèse, aumônerie) à travers les célébrations.
- Maintenir des temps forts propres aux enfants (de la catéchèse à l'aumônerie) de façon régulière, dans chaque secteur pour la catéchèse et sur le territoire pour l'aumônerie.

➤En direction des parents.

- Proposer des partages de la Parole.
- Etre à l'écoute des questions qu'ils portent.

-Accompagner la préparation aux sacrements de l'initiation : baptême, eucharistie, confirmation.

➤ En direction des jeunes adultes (étudiants et professionnels).

-Proposer des rencontres au rythme d'une ou deux par an.

-Faire connaître les temps forts spécifiques (journées diocésaines, pèlerinages, JMJ), les mouvements et leurs temps forts (JIC, JOC, MRJC)

➤ En direction des communautés locales

-Privilégier le lien catéchèse-aumônerie/communautés locales.

-Appeler et envoyer sur un ou plusieurs secteurs pastoraux, des catéchètes qui, auront pour mission d'animer, d'accompagner, d'encourager, de coordonner les diverses initiatives catéchétiques, et favoriser la relation entre les différents mouvements de préparation au sacrement de l'initiation chrétienne sur les différents secteurs.

-Se donner les moyens d'avoir plus de permanents.

2- La pastorale sur les pauvretés, les précarités et l'accueil de l'étranger.

2-1 Constats :

-Comment apprendre aujourd'hui aux jeunes à vivre avec des moyens limités.

-Les situations de pauvreté et de précarité, s'accroissent dans le territoire.

-Un certain nombre d'étrangers s'installent dans le Pays thouarsais pour -travailler ou étudier

-Le travail des saisonniers engendre des situations de précarité.

-Des couples en difficulté, non accompagnés par des organes de réinsertion, viennent s'installer dans les communes du territoire.

-Beaucoup d'incertitudes se font jour, liées à la crise financière.

-La solitude, la précarité, les séparations sont causes de pauvretés.

2-2 Appels :

-Etre à l'écoute de manière gratuite même s'il ne se passe rien.

-Participer aux mouvements et associations caritatives présentes sur le -territoire.

-Créer des liens avec les Foyers de jeunes travailleurs, avec le Secours Populaire, avec le Secours Catholique, avec la Croix-Rouge et avec les CCAS.

-Rencontrer les représentants des associations caritatives et les élus pour les entendre.

-Le bureau du CMT pourrait proposer des rencontres informelles avec les élus du Pays Thouarsais pour une information mutuelle.

-Création par chaque CPS d'un annuaire des associations offrant des services sur son secteur qui pourra être distribué dans les églises ou les commerces de proximité (associations caritatives, d'écoute, de réinsertion, d'accompagnement des malades et de leurs familles) et inviter des personnes compétentes au CPS.

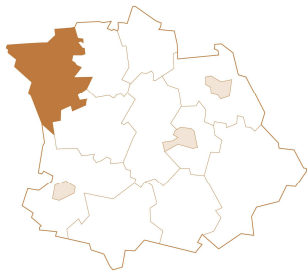
-Pour information : les nouveaux arrivants pourraient avoir une plaquette sur les associations existantes.

-Créer des antennes pour aller au devant des « précarités ».

-Avoir des veilleurs de quartiers, pour créer des liens de charité et de partage (organiser des réunions de quartiers)

-Venir en aide directe pour mettre en place un petit groupe efficace auprès des SDF.

-Rencontre avec les représentants des communautés étrangères et les étrangers eux même pour créer des liens.



Les appels à privilégier pour la mission de l'Église dans le territoire du Bocage

Samedi 31 janvier 2009 à Chiché

A-Au cœur de ce monde et pour le monde ...

Ouvrons nos yeux, nos oreilles : pour reconnaître ce qui est beau et bon dans la vie des hommes et qui a pour nous saveur d'évangile.

Afin de vivre cela, l'assemblée territoriale s'engage à :

- 1-Appeler des personnes de tous horizons, avec discernement, pour les rendre acteurs, en respectant leurs talents.
- 2-Proposer des temps de partage « gratuits » pour recueillir, savourer, porter un regard positif sur la vie des hommes dans l'espérance.
- 3-Informer les médias (presse – bulletin municipaux, Internet...)
- 4-Découvrir l'action de Dieu dans chacun.

B-... des communautés confessantes missionnaires ...

Pour « célébrer la joie de croire » en laissant toute sa place à la Parole de Dieu.

Afin de vivre cela, l'assemblée territoriale s'engage à :

- 1-Rendre l'Église plus présente dans des préparations au mariage, baptême et aux sépultures, surtout en privilégiant l'accompagnement après et dans la durée.
- 2-Favoriser des échanges entre les différents mouvements mais aussi entre les mouvements et le monde qui nous entoure.

C-... engendrent à la foi ...

Dans les demandes religieuses qui nous surprennent ou les expressions de foi nouvelles, il nous faut percevoir l'Esprit du Ressuscité qui vient nous bouculer.

Afin d'avancer dans cette dynamique et d'inventer de nouveaux chemins l'assemblée territoriale s'engage à :

1-Accueillir toutes demandes en témoignant de notre foi au Christ ressuscité.

2-Tenir compte de l'histoire de chacun pour chercher ensemble une réponse à leurs attentes.

D-... avec des acteurs et des ministres.

Chaque baptisé est appelé à prendre part à la mission de l'Eglise et quelques uns la vivent dans un service particulier : ministère reconnu, diacres, prêtres, religieux et religieuses.

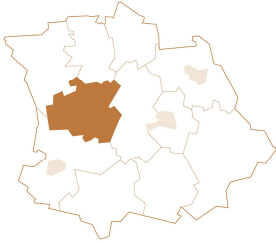
Pour que tous se sentent concernés par ces appels particuliers, l'assemblée territoriale s'engage à :

1-Permettre à chacun de trouver sa place dans l'église en fonction de ses talents.

2-Revaloriser la place et la fonction des ministres ordonnés.

3-Redéfinir la mission de chacun, prêtres, diacres, laïcs et ministères reconnus.

4-Prier pour les vocations.



Appels à privilégier pour la mission dans le territoire de Gâtine

Samedi 21 février 2009 au Tallud

1- Promouvoir la présence des chrétiens dans la société civile, leur engagement dans les lieux où se prennent les décisions.

Le paysage social dans le territoire de Gâtine évolue. Les relations humaines sont plus difficiles (brassage de milieux différents, villages devenant des cités dortoirs, accroissement du nombre de cas sociaux...)

- a) Face à la montée de l'individualisme, il convient de prôner la solidarité, en particulier entre générations, de développer le sens du collectif, et de soutenir le tissu associatif Dans notre voisinage, savoir entretenir une présence humaine discrète et désintéressée.
- b) Soutenir des idées nouvelles et infléchir nos comportements dans les choix au quotidien par rapport : au développement durable, au climat, à la consommation, aux loisirs, à l'éducation...
- c) En s'appuyant sur les mouvements et services, proposer une réflexion en Eglise sur l'engagement et sur l'équilibre familial et personnel.
- d) Encourager et accompagner les personnes qui s'engagent en leur proposant des temps de ressourcement.
- e) Etre à l'écoute des interrogations et permettre aux personnes de chercher elles-mêmes une réponse.

2-. Créer du lien. Fortifier et soutenir la vie des communautés locales en lien avec le secteur et favoriser les échanges entre secteurs. (dépasser le repli sur son service et l'esprit de clocher).

- a) En ce qui concerne les communautés locales, trouver le désir et la volonté de témoigner et faire prendre conscience à tous les chrétiens (jeunes, adultes, personnes en situation de handicap) de la place qu'ils ont à prendre, à partager et à donner.

- b) Permettre à chaque baptisé de se reconnaître envoyé en mission , selon son charisme et en lien avec les ministres ordonnés, afin de se faire proche de ceux qui nous entourent.
- c) Importance de réunions régulières des équipes d'animation de chaque communauté. Favoriser la réflexion entre les personnes ayant reçu la même charge sur le secteur ou le territoire.
- d) Encourager, responsabiliser les groupes de jeunes en aumônerie, en mouvement ou groupe local et les soutenir dans leurs projets.

3. Permettre et promouvoir la lecture de la Parole de Dieu, pour mieux en vivre.

- a) Inviter les gens à se nourrir de la Parole, par une lecture personnelle.
- b) Favoriser des temps de lecture de la Parole à plusieurs. Proposer des moyens variés pour accéder à la Parole, la lire, et l'approfondir, et découvrir ainsi qu'elle est vivante. Faire des relectures pour découvrir ce que la Parole a pu faire naître en chacun et dans la communauté.

Règlement des Assemblées Territoriales

Au cours des mois de janvier et février 2009, auront lieu les Assemblées territoriales prévues par les Actes synodaux Serviteurs d'Évangile (n° 413). C'est donc au titre de leur appartenance diocésaine que se réunissent ces Assemblées territoriales.

Publié après avoir entendu le Conseil pastoral diocésain et le Conseil de Mission des Territoires, ce « Règlement des Assemblées territoriales » indique les dates de leur tenue, leurs finalités, leur composition et leur fonctionnement.

I – Dates des Assemblées Territoriales

Les 14 Assemblées territoriales auront lieu les samedis 24 et 31 janvier ainsi que les samedis 7, 14 et 21 février 2009.

Samedi 24 janvier :	Pays niortais
Samedi 31 janvier :	Poitiers – Pays montmorillonnais – Châtelleraudais rural – Bocage
Samedi 7 février :	Poitiers rural – Pays mellois – Pays loudunais – Pays thouarsais
Samedi 14 février :	Niort – Châtellerault – Pays civraisien
Samedi 21 février :	Poitiers péri-urbain – Pays gâtinais

I – Finalités des Assemblées Territoriales

a/ A la suite des Assemblées territoriales du synode (2002) et compte-tenu du renouvellement régulier des responsabilités confiées dans les secteurs pastoraux, cette journée a pour but de :

- S'approprier ou se réapproprier le travail synodal et assurer sa continuité,
- favoriser la connaissance mutuelle,
- se reconnaître comme « envoyés en mission » – à des titres différents – dans ce Territoire.

b/ Sur la base du document préparatoire, il s'agit de :

- Mesurer le chemin parcouru depuis 5 ans (par de brefs récits),
- Prendre conscience des évolutions humaines, économiques et sociales en cours sur le Territoire (par un apport élaboré),
- Définir les deux ou trois appels principaux concernant la mission de l'Église dans ce Territoire. Pour ce faire, un texte sera préparé par l'Équipe d'Animation du Territoire et validé par le Conseil de Mission du Territoire pendant l'automne 2008. Ce texte sera soumis au vote de l'Assemblée territoriale selon les règles définies ci-dessous (voir IV – Le fonctionnement). Après son adoption, ce texte constituera un *document de référence* pour le Conseil de Mission et pour les Conseils Pastoraux de Secteurs du Territoire.

c/ La journée sera vécue,

- sous la Parole de Dieu,
- comme confession et célébration de la foi de l'Église en ce Territoire,
- en communion avec la démarche diocésaine,
- dans un esprit fraternel, festif et convivial.

III – Composition des Assemblées Territoriales

S'appuyant sur l'expérience des précédentes Assemblées Territoriales (2002) conformément au canon 463, il s'agit de vivre une Assemblée territoriale représentative de l'aujourd'hui du Peuple de Dieu. Cette Assemblée veille à solliciter de nouveaux visages dans la foi et dans la mission de l'Eglise. Sont ainsi convoqués en chaque Assemblée Territoriale :

1. Le vicaire épiscopal chargé d'accompagner le Territoire,
2. Le responsable (ou coordinateur) du Territoire, l'Equipe d'Animation de ce Territoire ainsi que le Conseil de Mission,
3. Les membres des Conseils pastoraux de secteurs. Là où il n'y a pas encore de CPS, cinq personnes maximum sont appelées à représenter le secteur pastoral.
4. Les prêtres, diacres, ministères reconnus et catéchètes ayant mission dans les secteurs pastoraux du Territoire,
5. Quatre jeunes représentant la pastorale des jeunes du Territoire au minimum (plus de 16 ans),
6. Des personnes représentant une orientation diocésaine forte :
 - personnes en situation de handicap
 - personnes néophytes (ayant reçu récemment l'un des sacrements de l'initiation chrétienne).
 - personnes catéchumènes,
7. Toute personne qui, au jugement de l'Equipe d'Animation du Territoire et du vicaire épiscopal conjointement, peut manifester une dimension significative de la mission de l'Eglise en ce Territoire (exemple : recommençants, chrétiens d'autres confessions) ou apporter un éclairage pour les travaux de l'Assemblée (exemple : représentants de vie économique et sociale, de la vie municipale et associative). Dans ce cadre, certaines personnes peuvent être considérées comme « invitées ».

N.B. : On veillera – s'il n'y en avait pas parmi les personnes ci-dessus – à convoquer :

1. Deux représentants des communautés religieuses au minimum,
2. Trois représentants de différents mouvements au minimum,
3. Trois représentants de différents services,
4. Deux représentants des établissements catholiques d'enseignement,
5. Trois représentants des Conseils pour les Affaires économiques des secteurs pastoraux.

IV – Fonctionnement des Assemblées Territoriales

1. L'Assemblée territoriale est présidée, au nom de l'archevêque, par le vicaire épiscopal chargé d'accompagner ce Territoire (canon 462 § 2). Le responsable du Territoire (ou coordinateur) est vice-président. Un secrétaire est choisi parmi les membres de l'Equipe d'Animation du Territoire. Ces trois personnes forment le bureau. Ce bureau désigne un animateur/animatrice de la journée. Cette personne est choisie en dehors des délégués de l'Assemblée Territoriale et exerce cette fonction d'animation avec le vice-président.
2. L'Assemblée est convoquée, par le bureau, trois semaines avant la session de l'Assemblée territoriale.
3. Après avoir entendu les membres du bureau, le président décide en dernière instance de toute question relative à l'ordre du jour ainsi que du fonctionnement de l'Assemblée territoriale.

4. Le vice-président assure l'animation de la session conjointement avec la personne sollicitée à cet effet.
5. Le secrétaire a charge de favoriser le déroulement de l'Assemblée. Il veille à ce qu'un compte-rendu de la session soit assuré et que le texte soumis au vote soit finalisé.
6. Ont droit de vote tous les membres convoqués, sauf le président. L'animateur/animatrice – appelé(e) en dehors des délégués convoqués (voir IV – 1) – ne prend pas part aux votes. Les personnes « invitées » (voir III – 7) ne prennent pas part au vote.
7. L'animateur/animatrice, appelé à cet effet auprès du vice-président, veille avec celui-ci au bon déroulement de chaque séance, à l'organisation des votes et au respect du temps de parole accordé à chaque intervenant.
8. Lors du temps de travail sur le texte en élaboration pour la mission du Territoire, les amendements doivent être clairement rédigés et proposés par un groupe dûment constitué dans le cadre de l'Assemblée territoriale (minimum 5 personnes). Pour être adopté, il doit recueillir les 2/3 des voix. Sinon, le texte proposé initialement demeure en l'état.
9. Le texte rédigé, sous le titre « *Les appels à privilégier pour la Mission dans le Territoire de ...* », cherche à recueillir un consensus. Pour être adopté, il doit recueillir au minimum les 2/3 des voix des suffrages exprimés.
10. Le Conseil de Mission du Territoire veille à la réception et à la communication du texte voté ainsi qu'aux modalités de sa mise en œuvre.
11. Adressées à l'archevêque, les conclusions des quatorze Assemblées territoriales seront remises à une Assemblée diocésaine qui proposera les adaptations apparues comme nécessaires pour le diocèse, conformément aux Actes synodaux *Serviteurs d'Évangile* (n° 413).
12. En cas de difficulté d'interprétation de ce règlement, le président – assisté du vice-président et du secrétaire – est habilité à trancher.

Après avoir entendu le Conseil pastoral diocésain
et le Conseil de Mission des Territoires

fr. Marc Degraeve, op
Chancelier

† Albert Rouet
Archevêque de Poitiers

« *La parole échangée, la mission partagée prennent chair en notre histoire* »

« L'Eglise a pour unique mission de rendre Jésus-Christ présent aux hommes. Elle doit l'annoncer, le montrer le donner à tous. A cette mission, nous savons qu'elle ne peut faillir. Elle est et sera toujours en toute vérité l'Eglise du Christ : 'Je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle' (Mt 28, 20). Mais ce qu'elle est en elle-même, il faut aussi qu'elle le soit dans ses membres. Ce qu'elle est *pour nous*, il faut aussi qu'elle le soit *par nous*. Il faut que par nous Jésus-Christ continue d'être annoncé, qu'à travers nous il continue de transparaître. C'est là plus qu'une obligation : c'est, peut-on dire, une nécessité organique. Les faits y répondent-ils toujours ? Par notre ministère, l'Eglise annonce-t-elle vraiment Jésus-Christ ? [...]

Le livre des Actes des Apôtres, qui nous raconte les premiers temps de l'Eglise, nous montre aussi, d'un bout à l'autre, cette annonce de Jésus-Christ. Il s'ouvre par les paroles du Seigneur ressuscité à ses disciples : 'Vous recevrez en vous la force du Saint Esprit, et vous serez mes témoins dans Jérusalem, dans toute la Judée, et jusqu'aux extrémités de la terre' (Ac 1, 8), – et il se ferme sur la mention de Paul 'prêchant à tous le règne de Dieu et leur enseignant ce qui concerne le Seigneur Jésus-Christ' (Ac 28, 31) ».

H. de LUBAC, *Méditation sur l'Eglise*, Paris, Aubier, 1953, p. 190

20 juin 2008

Les Assemblées territoriales

24 janvier-21 février2009

Appels à privilégier pour la mission dans les territoires

Table des matières

Lettre de convocation aux assemblées territoriales	2
Message aux 14 territoires	3
Territoire de Poitiers	4
Territoire de Poitiers péri-urbain	6
Territoire de Poitiers rural	8
Territoire de Châtelleraut-ville	10
Territoire du Châtelleraudais rural	12
Territoire du Loudunais	14
Territoire du Montmorillonnais	16
Territoire du Civraisien	18
Territoire de Niort	20
Territoire du Pays niortais	22
Territoire du Mellois	24
Territoire du Thouarsais	26
Territoire du Bocage	28
Territoire de Gâtine	30
Règlement des Assemblées territoriales	32
Table des matières	35
Prière	36

Père Saint,

**Fais que je tienne toujours
ce que j'ai professé
dans le Symbole de ma régénération,
quand j'ai été baptisé
dans le Père, le Fils et l'Esprit-Saint.**

**Que je t'adore,
toi notre Père et ton Fils conjointement avec toi,
que je mérite ton Esprit-Saint
qui vient de toi à travers ton Fils unique.**

**Car il m'est un témoin suffisant pour ma foi
celui qui dit :**

***Père, tout ce qui est à moi est à toi
et tout ce qui est à toi est à moi (Jean 17,10).***

Amen.

Saint Hilaire